

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...015 /S/2026-2027 POUR LE RECRUTEMENT DES BANQUES, DES INSTITUTIONS FINANCIERES, DES MICRO-FINANCES, AGENCES D'INCLUSION FINANCIERE ET DE TELEPHONIE MOBILE POUR LA COLLECTE DES PAIEMENTS DES INTRANTS AGRICOLES DES SAISONS AGRICOLES 2027ABC DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE SUBVENTION DES ENGRAIS AU BURUNDI (PNSEB)

Date de publication : 07 / 08 / 2026.

Date d'ouverture des offres : 26 / 08 / 2026.

1. Objet

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par le présent Appel d'Offres Ouvert National, les banques, les institutions financières et de téléphonies mobiles accréditées par la Banque de la République du Burundi (BRB) et qui sont techniquement et financièrement capables à fournir leurs offres sous pli fermé, pour la collecte des paiements effectués par les agriculteurs bénéficiaires du Programme National de Subvention des Engrais au Burundi (PNSEB) pendant les saisons agricoles 2027ABC.

2. Financement du marché

Le présent marché sera financé par le Fonds Commun pour les Fertilisants et Amendements (FCFA) alimenté par le Gouvernement du Burundi (ligne budgétaire intitulée Programme National de Subvention en Engrais au Burundi avec Imputation 40 00 001 004 22180 11 000 0424 01) exercice budgétaire 2026-2027.

3. Mode de passation du marché

La passation de ce Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des services prévus dans le cadre de ce marché sont la collecte des paiements des agriculteurs bénéficiaires du PNSEB et le virement de ces derniers sur le compte produit paiement engrais PNSEB logé à la BRB.

4. Condition de participation

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée dans l'article 161 du Code des Marchés Publics 2018.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu physiquement auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage moyennant un bordereau de versement de 100 000 BIF à la BRB sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales n° CC10003

Il peut également être consulté tous les jours ouvrables de 8 heure à 15 heure, heure locale dans les locaux du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage spécialement à la Direction de la fertilisation des Sols Sise à Gitega/Quartier Musinzira en face de la prison centrale de Gitega.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'adresse électronique du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendriers avant la date limite de remise effective des offres.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions à toutes les institutions financières, possédant les guichets dans toutes les anciennes communes du Burundi ainsi que les capacités juridique, technique et financière, nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financières et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer les offres conforme les mieux disant.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres

Les offres paginées, paraphées, comprenant une table des matières sous pli fermé parviendront au secrétariat de la Direction de la Fertilisation des Sols se trouvant à Gitega au plus tard

le 26 / 8 / 2026 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la prestation de service de collecte des fonds des agriculteurs bénéficiaires du PNSEB relatif au marché DNCMP 015 / S / 2026-2027 à n'ouvrir qu'en séance publique du 26 / 8 / 2026 à 10 heures. 30

Les offres seront ouvertes par la sous-commission d'ouverture des offres issue de la Commission de Passation du Marché (CPM) en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage le 26 / 8 / 2026 à 10h30 min, heure locale. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis l'Autorité contractante doit assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture. Un Procès-verbal d'ouverture sera confectionné et contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Un exemplaire sera transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

9. Délais de Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise effective des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance partenaire de l'institution, d'un montant de 51 400 936 BIF.

11. Allotissement

Le présent marché est un seul lot constitué de toutes les provinces, communes et zones du Burundi

Fait à Gitega, le 06 / 8 / 2026

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Calinie MBARUSHIMANA

